

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 26 juin 2019
Pavillon des Arts, salle 139, 13 h 30

Présence :

Julie Arsenault (Traduction et langues)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)
Karine Gauvin (Secrétaire)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Cynthia Létourneau (Rep. unité II)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et
criminologie)

Lise Savoie (Travail social)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et Rep.
prof., Arts)
Guy Vincent (Histoire et géographie)
Andrei Zaharia (Art dramatique)

Absences :

Judith Bourque (Rep. étud., Sc. soc.)
Paul Curtis (Anglais)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Maxime Dubé (Rep. étud., Arts)
Julie Forgues (Arts visuels)
Maurice Raymond (Études françaises)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 26 juin 2019

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il propose ensuite l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire. Gervais Mbarga propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec deux abstentions.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019

5.1.1 : Le suivi relativement à la modification des EQE du cours ANGL3900 a été fait.

5.3.1 : Le suivi relativement à la modification des EQE des cours PHIL a été fait.

5.5.1 : Le suivi relativement à la modification des EQE des cours CRIM et SOCI a été fait.

5.2 : Les modifications proposées au profil du B.A.V. ont été adoptées à la réunion du Comité des programmes du 13 juin.

5.4 : Le suivi reste à faire, en attente de la lettre de la Formation continue.

5.6.1 : Les suivi reste à faire, en attente de la lettre de la Formation continue.

6, 7 et 8 : Les plans de mise en œuvre des programmes de 1^{er} cycle en philosophie, sociologie et traduction ont été acheminés au bureau du VRER.

9.4 [Conseil du 6 février 2019]: Le doyen a consulté les responsables de la Librairie acadienne relativement aux problèmes de commandes de livres. Quelques solutions ont été proposées, notamment d'établir une politique départementale sur le type de livre acheté, notamment pour les cours offerts chaque année, en utilisant par exemple le même manuel pour un même cours, d'une année à une autre. Le doyen propose aux unités académiques d'accentuer le dialogue qu'elles ont avec la Librairie.

4. Affaires étudiantes

Rien à signaler.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1 Département d'études françaises [Annexe 1]

5.1.1 Rapport d'autoévaluation de la M.A. et du Ph. D. en sciences du langage

Karine Gauvin présente le rapport d'autoévaluation de la M.A. et du Ph. D. en sciences du langage. Le secteur linguistique propose aux évaluateurs de se pencher davantage sur la maîtrise en sciences du langage, l'effectif étudiant étant en décroissance depuis maintenant quelques années. D'autres questions relativement au recrutement et à la rétention sont portées à l'attention des évaluateurs. Karine Gauvin propose l'adoption du rapport d'autoévaluation. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 École des hautes études publiques [Annexe 2]

5.2.1 Rapport d'autoévaluation de la M.A.P. et de la M.G.S.S.

Stéphanie Collin présente le rapport d'autoévaluation de la M.A.P. et de la M.G.S.S. On s'interroge dans ce rapport sur la direction à donner à ces deux programmes. En outre, on cherche à favoriser le recrutement, notamment par le biais de la révision des programmes qui sont, à l'heure actuelle, trop nombreux et dont le cheminement est difficile à gérer. Le doyen rappelle que la section 10 est souvent déterminante pour l'équipe d'évaluation et trouve que cette section va ici peut-être un peu trop dans les détails. Il encourage également les unités à être prudentes en ce qui a trait à la question des ressources car il s'agit d'un couteau à double tranchant. Stéphanie Collin propose l'adoption du rapport d'autoévaluation. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3 Faculté des arts et des sciences sociales [Annexe 3]

5.3.1 Rapport d'autoévaluation du B.A. multidisciplinaire

Le vice-doyen présente le rapport d'autoévaluation du B.A. multidisciplinaire. Le rapport a été préparé en collaboration avec le campus d'Edmundston, où s'offrent également les quatre années du programme. Matthieu LeBlanc précise en outre que les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent désormais à ce programme en comprennent la portée et souhaitent réellement obtenir un diplôme multidisciplinaire et que les étudiantes et étudiants transfuges sont maintenant dirigés ailleurs. Le programme se porte bien et attire de nombreux étudiants.

Il est question dans ce rapport de créer un profil « beaux-arts », d'autant plus que diverses mineures seront créées sous peu, notamment en arts visuels et en art dramatique. On évoque aussi la possibilité d'offrir des stages aux étudiantes et étudiants compte tenu de l'accent qui est mis sur l'expérientiel. Matthieu LeBlanc propose l'adoption du rapport d'autoévaluation du B.A. multidisciplinaire. Appuyée par Dominique Thomassin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.4 Programme d'information-communication [Annexe 4]

5.4.1 Rapport d'autoévaluation du B.A. (majeure en information-communication)

Gervais Mbarga présente le rapport d'autoévaluation du B.A. (majeure en info.-comm.). On propose aux évaluateurs de se pencher sur trois aspects du programme de façon particulière : d'abord, revoir le contenu des cours relativement aux réseaux sociaux et le numérique de manière générale; ensuite, se pencher sur le déséquilibre entre les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent en relation publique et en journalisme; enfin, revoir le mode de fonctionnement de l'unité en lien avec la suppression de la chaire Roméo-LeBlanc. Gervais Mbarga répond à des questions relativement aux effectifs professoraux. Le doyen demande en outre que le rapport soit présenté selon le gabarit proposé et qu'on précise davantage certains aspects du rapport, dont le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits, le ratio prof./étud., etc. Gervais Mbarga propose l'adoption du rapport d'autoévaluation du B.A. (majeure en information-communication) ainsi modifié. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité.

6. Modifications mineures au Document type facultaire [Annexe 5]

Le vice-doyen présente quelques modifications très mineures apportées au Document type facultaire, notamment en ce qui a trait à la référence au questionnaire d'évaluation de l'enseignement (dans la section « Enseignement ») et à la responsabilité qui incombe aux membres relativement à la présentation matérielle de leur dossier. Matthieu LeBlanc propose l'adoption des modifications au Document type facultaire. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Programme de M.A. en littérature canadienne comparée : Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs [Annexe 6]

Suite à l'évaluation du Conseil des gouverneurs et du Sénat académique, le doyen présente le plan préparé par Thomas Hodd relativement au plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs. Les actions à prendre touchent les orientations du programme, la participation accrue du corps professoral de chacune des unités académiques impliquées, la possibilité de collaborations avec des professeurs et professeurs d'autres universités de l'Atlantique, etc. Jean-François Thibault propose l'adoption du plan de mise en œuvre. Appuyée par Stéphanie Collin, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Renouvellement du statut de professeure associée de Claudine Moïse

Le doyen présente la demande de renouvellement du statut de professeure associée de Claudine Moïse, de l'Université Grenoble-Alpes. Madame Moïse est professeure en sciences du langage et son mandat s'est terminé au 31 décembre 2018. Le département a voté pour son renouvellement à l'automne 2018, mais cette recommandation départementale n'a que récemment été transmise au Conseil de faculté. Il s'agit ainsi d'un renouvellement rétroactif. Jean-François Thibault propose le renouvellement de ce mandat. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Avis de modification d'un projet de sabbatique (Jean-Luc Bonnaud)

Jean-Luc Bonnaud quitte la salle. Le doyen explique que Jean-Luc Bonnaud propose des changements à son projet de congé sabbatique motivés par des raisons familiales. Le projet demeure le même, mais M. Bonnaud retardera son déplacement en France et travaillera à partir de Moncton pour une portion de cette sabbatique.

10. Informations

- 10.1 Budget 2019-2020 (suivi).** Le doyen explique que les attributions budgétaires qui ont été transmises aux unités académiques au mois de janvier sont confirmées. Les fonds seront transférés prochainement. Globalement, le budget pour les temporaires a été légèrement augmenté, mais comme les membres de l'unité II ont obtenu des augmentations salariales assez conséquentes, le doyen devra en tenir compte dans son budget. En ce qui a trait au budget d'opération, il demeure sensiblement le même. En outre, le budget d'investissement stratégique récurrent qu'il a présenté au Comité de budget a été accepté, ce qui représente une bonne nouvelle pour la Faculté.
- 10.2 Rapport annuel 2018-2019.** Le rapport annuel est terminé et a été envoyé au bureau du VRER il y a quelques semaines. Le rapport est disponible sur le site web de la Faculté. Les objectifs retenus pour l'an prochain touchent à l'innovation sociale et la planification académique, notamment en ce qui a trait à l'enrichissement de l'expérientiel.
- 10.3 Dates des réunions du Conseil de faculté : 2019-2020.** Le vice-doyen enverra par courriel les dates des réunions du Conseil de faculté pour l'année 2019-2020. Il demande de les faire circuler auprès des nouveaux membres de direction des unités.

11. Autres questions

Gervais Mbarga se demande s'il existe un guide pour les chargés de cours. Le doyen demande à la représentante de l'unité II au sein du Conseil de faire la vérification.

12. Clôture de la séance

Le doyen souhaite un bel été à toutes et à tous.

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 14 h 34.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc